



Le résumé d'évaluation



Bureau
International
Du Travail

Unité
D'Évaluation

Programme pour 'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes en Algérie 2009-2011 - Évaluation final conjointe

Faits Rapides

Pays: Algérie

Évaluation final: 9/2013

Mode d'évaluation: Indépendant

Domaine technique : Genre

Gestion de l'évaluation : Fondes de MDG

Équipe d'évaluation : Maria Donnat

Code du projet : ALG/09/50/UND

Donateur : Fondes de MDG – US\$ 3,640,000

UNICEF: 267,500 UNIFEM: 738,300

UNDP: 1,312,140 UNIDO: 42,800

ILO: 631,300 UNAIDS: 160,500

UNFPA: 492,200

Sommaire Exécutif

Résumé du but, de la logique et de la structure du projet

Le Programme Commun pour l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes en Algérie (AL INSAF), signé en février 2010 et opérationnel en septembre 2010 a pour but d'appuyer les efforts nationaux en la matière avec un accent particulier sur l'accès amélioré à l'emploi pour les femmes et la promotion des femmes particulièrement les plus vulnérables. Le Programme AL INSAF a été la première initiative commune d'ampleur de Nations Unies en Algérie après l'attentat du 11 Septembre 2007, et fait un nouveau pas en avant dans d'une programmation plus cohérente et coordonnée entre le Système de Nations Unies et le gouvernement algérien à l'égard de l'équité entre les genres et l'autonomisation de la

femme. Avec la tragédie de l'attentat au second plan, le fait d'arriver à formuler et de signer un Programme qui mis en valeur le travail de 12 Ministères du gouvernement et 6 Agences des Nations Unies, et qui va impliquer initialement l'implémentation de 35 activités, est un engagement très significatif et d'une grande valeur future.

L'évaluation souligne l'effort qui a été consolidé en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'information publique (les données et les statistiques sexo-spécifiques ou la visibilité de la participation de la femme dans le marché du travail), les efforts soutenus en matière de formation des fonctionnaires du secteur public, des médias et des organisations de la société civile, ainsi comme le renforcement des capacités nationales en matière d'emploi pour la femme rurale et vulnérable. Le rapport reconnaît le rôle qu'a joué le MSNFCF (*Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme*) et l'appropriation d'une approche multisectorielle qui a été très bien conçue et qui se constitue comme une plateforme qui va permettre de suivre et d'informer le reste des Ministères par rapport à l'insertion adéquate de la dimension genre dans les priorités et les politiques sectoriels du gouvernement.

En ce qui concerne le partenariat avec d'autres partenaires socio-économiques, les produits atteints dans le cadre du Programme AL INSAF vont certainement contribuer à enrichir

le débat public et l'analyse des politiques développées par le gouvernement en matière d'égalité entre les genres et l'autonomisation de la femme. En terme des bonnes pratiques, le rapport reconnaît l'importance de la contribution faite à l'égard de la femme rural et vulnérable dans le cas de Tamanrasset (et avec une extension à Oran et Alger) avec un total de 177 femmes infectées et affectés par le VIH/SIDA qui ont été bénéficiaires d'un projet pilote en matière de formation en générant des liens entre les agences locales et nationales, les politiques nationales, les organisations de la société civil et l'expertise internationale.

Ce sont des aspects positifs qui doivent être préservés en vue d'un possible avenir de continuité, et l'évaluation encourage l'Equipe du Pays pour continuer à soutenir les efforts nationaux, compte tenu des quelques aspects particuliers qui pourraient améliorer le dessin, l'effectivité et l'efficacité des interventions futures. Premièrement, il serait nécessaire de prévoir une meilleure adaptation aux changements du contexte ainsi comme aux recommandations des évaluations à Mi-parcours, en assurant que le Programme soit reflet des capacités réelles des Agences et partenaires. Pour améliorer l'efficacité il est important de changer une approche qui est maintenant très orientée au processus vers une approche orientée aux résultats, avec la création de groupes de travail par effets et avec la création d'un modèle commun de formation des fonctionnaires qui vise plus stratégiquement la prise des décisions au cœur de chaque Ministère. Il sera aussi important d'avoir l'engagement des organisations de la société civil, pas seulement en tant que partenaires exécutives mais aussi en tant que partenaires qui avec une participation plus stratégique et soutenue puissent contribuer à élargir la responsabilité et transparence de cette politique. En ce sens, et pour amplifier l'impact du Programme dans l'ensemble de la société, il serait souhaité de chercher à mettre en place des activités de communication depuis le début du Programme, ce qui engage l'utilisation plus effective du chapitre de sensibilisation et plaidoyer en matière de égalité entre les genres et autonomisation de la femme.

Deuxièmement, et visant une amélioration en termes d'efficacité dans l'implémentation de Programmes communs, les inadéquations aux niveaux des communications internes doivent être éliminées, le leadership réel d'une Agence de Nations Unies en partenariat avec le gouvernement doit être certifié, ainsi comme la création de pool funds pour éviter des duplicités dans la gestion des ressources (expertise technique, administration et supervision financier) et pour fournir effectivement la valeur ajoutée de la part des agences. Il est aussi important que le leader soit capable de créer un climat d'empathie et de consensus pour gérer les complexités du Programme, capitaliser les résultats des aspects financiers et techniques, et assurer la participation sans retarder l'implémentation des objectifs et des effets attendus.

La responsabilité pour balancer ces faiblesses et pour améliorer le partenariat futur avec les bailleurs de fonds et partenaires reste surtout dans la capacité de réussir 1) une meilleure compréhension du rôle de Comité de Gestion Programme qui soit plus exécutive et programmatique au lieu d'être utilisé dans la pratique comme un instrument de participation, et 2) une meilleure supervision du Comité National de Pilotage pour assurer la légitimité politique du Programme au lieu de répondre aux besoins en termes de procédure formelle.

....Il y a plus des conclusions dans le rapport principal.

Principaux Résultats et Conclusions

Le Programme s'articule autour de trois axes d'interventions multisectoriels interdépendants: 1) L'appui à la mise en œuvre de politiques et programmes prenant en compte les considérations d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes, 2) L'amélioration de l'accès des femmes à l'emploi, et 3) Des actions d'information et de formation de la population sur les questions du genre et des droits socio-économiques des femmes. Le Cadre de Coopération Stratégique

2012-2014 entre la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Système des

Nations Unies en Algérie confirme la centralité de cette approche faisant de l'égalité des genres un des principes de programmation et une de ses priorités stratégiques. Ce document de stratégie souligne que la réalisation de l'ODD3 est cruciale à la réalisation des autres ODD: « La promotion de la participation, de l'autonomisation des femmes à tous les niveaux sera améliorée et la réduction des inégalités/discriminations de genre sera plus intensifiée.»

Plusieurs institutions nationales sont impliquées dans ces effets intermédiaires aux côtés du SNU, notamment des ministères techniques, en amont, comme le Ministère des Finances, les Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, de l'Éducation Nationale, de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, de l'Intérieur et des Collectivités Locales et bien d'autres, avec comme catalyseur les services de la Ministre Déléguée auprès du Ministre de la Solidarité Nationale et de la Famille devenu le Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme Le mouvement associatif, dans sa diversité, demeurera un partenaire incontournable.

Les résultats prévus concordent avec les priorités et stratégies proposées pour le Programme de pays pour l'Algérie (2012-2014). L'accent est mis sur l'accompagnement des politiques et stratégies prioritaires définies dans le Programme de développement quinquennal 2010-2014 et dans le nouveau Programme de réformes politiques et institutionnelles, en s'inspirant des lignes directrices de la Déclaration du Millénaire en général, et en visant l'accélération de la réalisation des ODD 1, 3, 7 et 8 en particulier.

L'hypothèse du changement qui se pose est que le Programme AL INSAF fournit une valeur ajoutée comme outil de soutien au gouvernement national et au SNU, une valeur

qui peut être mesurée essentiellement en termes qualitatifs. L'idée centrale est que tout cela n'a de sens que comme un travail commun ; l'ensemble des agences fournit une valeur ajoutée qui ne peut pas être atteinte de manière séparée.

L'évaluation a pour objectif l'analyse du Programme Commun (objectifs, résultats, activités et budget global) et non limitée aux activités qui purent se réaliser avec le financement reçu. Le programme a un reliquat final de 1.596.478 US\$ qui ne fut pas exécuté sur un total assigné de 3.640.100 US\$. C'est à dire l'exécution globale de ce programme par rapport au total assigné est d'un 56,2%. Cette évaluation mise son attention sur les causes de la basse consommation constatée, fondamentalement pour en tirer des leçons. La cause principale, bien que non la seule, selon un point de vue amplement partagé par les acteurs rencontrés, aussi bien du gouvernement comme du SNU, est que le système de gouvernance ne fonctionna pas de manière adéquate. Sur ce sujet le détail est exposé dans le point 7.2 du rapport.

En ce qui concerne la conception, le Programme Al Insaf cherchait à soutenir les efforts nationaux dans le domaine de l'égalité entre les genres et l'autonomisation de la femme en Algérie. D'autre part ce programme était pionnier car pour la première fois le Ministère des Affaires Étrangères signait un accord non seulement avec le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine (MDCFCF), actuellement Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, sinon avec d'autres ministères sur les questions d'équité de genre et d'autonomisation de la femme.

Le Programme n'est pas une initiative isolée. Depuis plusieurs années, le Gouvernement Algérien a pris différents engagements et des mesures dans ce sens, aussi bien à travers le MDCFCF (actuellement Ministère de la Solidarité Nationale, de Famille et de la Condition de la Femme), qu'avec de nouvelles

politiques en la matière: la Stratégie de Lutte contre la Violence faite aux Femmes, le Plan d'Action sur l'équité de Genre, le Programme du Gouvernement 2010-2014 concernant la promotion et l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les genres, etc. Tous ces efforts nationaux ont été signalés dans le dernier rapport de la CEDAW sur l'Algérie (2012). Néanmoins le partenariat avec le SNU était certes stratégique, car si bien la contribution financière était très modeste en comparaison avec les efforts nationaux, la neutralité du système, son indépendance, son rôle facilitateur et l'apport d'expertise technique ainsi que son rôle privilégié pour ouvrir la voie à des conventions internationales, normes et mécanismes de garantie sont des valeurs ajoutées.

Recommandations

Étant donné l'engagement officiel de l'Algérie sur les questions d'égalité, il est important de capitaliser et de donner une continuité aux efforts réalisés dans le cadre du programme. Le premier objectif devrait être la capitalisation des points focaux et le renforcement d'une institution publique ou d'une structure qui fédère et coordonne les questions de genre. En plus, et de la part du SNU, étant donné les conditions de développement économique et institutionnel du pays, la collaboration des agences du SNU devrait se concentrer non pas sur le financement d'activités, mais sur l'assistance technique, la formation, le soutien à la participation de cadres algériens dans des activités internationales, etc. La Mission d'évaluation considère que les principaux espaces de collaboration devraient être:

- 1) la réalisation d'études et de recherches, d'enquêtes et de bases de données, c'est à dire le développement d'instruments utiles pour la planification et la prise de décisions ; ainsi que la formation de cadre et les assistances techniques de haut niveau. Il s'agirait d'approfondir les activités relatives à l'effet 1 du

Programme, mais en faisant un plus ample recours aux capacités nationales existantes

- 2) les activités en matière d'employabilité (effet 2) doivent être étudiées avec détail et précaution; des interventions dans ce domaine requièrent des financements de grande envergure et le gouvernement algérien a mis en marche plusieurs instruments et dispositions en la matière. Les expériences pilotes doivent être évaluées à la fin de leur cycle puisque jusqu'à présent elles restent incomplètes. D'autre part, ces expériences seront utiles si elles sont encadrées dans des engagements de reproductibilité.

- 3) les activités reliées à l'information et la sensibilisation, visant le changement d'attitudes et le plaidoyer, et qui correspondent à l'effet 3 du programme.